

# ARRETE N°2017-020 PROCLAMATION DES RESULTATS CONSEIL DE L'UFR SEPF DE L'UNIVERSITE PARIS 8 SCRUTIN DU 26 JANVIER 2017

# LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le code de l'éducation ;

Vu les articles D719-1 et suivants du code de l'éducation;

Vu les statuts de l'UFR SEPF;

Vu l'arrêté n°2016-194 de la présidente de l'université Paris 8 ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

Vu les procès-verbaux relatifs au déroulement et aux résultats des opérations électorales du 26 janvier 2017 ;

# ARRETE

# Article 1 - Résultats des opérations de scrutin du collège usagers

Nombre d'électeurs inscrits	887	Nombre de suffrages valablement exprimés	8	
Nombre d'émargements	8	Nombre de sièges à pourvoir	5	
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	8	Quotient électoral	1,6	
Nombre de bulletins blancs, nuls et d'enveloppes vides	0			

# A obtenu:

LISTE	Voix	Total sièges obtenus par liste	
SCIENCES DE L'EDUCATION	8	5	

# Sont proclamés élus :

- Laetitia Dostrevie (titulaire);
- Léana Valentini (suppléant);
- Ridha Krir (titulaire);
- Amélie Terreaux (suppléante);
- Hassane Hacini (titulaire);
- Justine Boisteault (suppléante).

# Article 5

Le directeur général des services et le directeur de l'UFR sont chargés de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 26 janvier 2017

La présidente de l'université Paris 8,

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis pour la Présidente et par délégation le Directeur Général des Services François RIOU

Annick Allaigre